

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE  
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN  
Drôme-Ardèche**

Le 7 février 2019 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Valence sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CHOVIN, JAUBERT, JUNG, LAMBERT et Messieurs ANGELI, BANDE, BELLIER, BONNET, BRARD, BRET, CARDI, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS, PERTUSA, PONTON, PRELON, REVOL, ROUVEYROL, SIEGEL, SOULIGNAC, VALETTE, VASSY.

Pouvoirs : de Mme GIRARD à M. SOULIGNAC, de Mme THORAVAL à M. LABADENS, de M. BRUNET à Mme. LAMBERT, de M. CHAUVIN à M. BONNET, de M. LARUE à M. BRARD, de M. LUNEL à M. CARDI, de M. PRADELLE à M. VALETTE,

Date de convocation 29 janvier 2019 - Nombre de délégués en exercice : 45 - Nombre de délégués présents : 25  
Nombre de pouvoirs : 7

---

**Objet : Avis sur le Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion  
des Eaux Bas Dauphiné-Plaine de Valence**

Vu l'article L131-1 du Code de l'Urbanisme,

Vu les articles L212-3 et R212-39 du Code de l'Environnement,

Considérant l'adoption du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bas Dauphiné-Plaine de Valence par la Commission Locale de L'Eau le 18 décembre 2018,

Considérant l'apport du projet de SAGE à la planification des usages et à la protection quantitative et qualitative de la ressource en eau du territoire,

Considérant les objectifs de protection de la ressource en eau définis par le SAGE avec lesquels le SCoT doit être compatible,

Considérant l'avis favorable du bureau du 25 janvier 2019,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

**LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré**

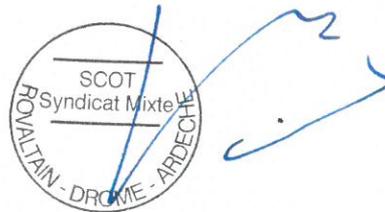
Pour : 25 délégués dont 7 disposant d'un pouvoir et représentant 32 voix  
Contre : 0  
Abstention : 0

**DECIDE,**

- **de donner** un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bas Dauphiné-Plaine de Valence.

**Ainsi fait et délibéré le 7 février 2019 et ont signé au registre tous les membres présents.**

**Lionel BRARD**



**Président**